



Résolution du conseil communal du 22 novembre 2016

Le Conseil,

- Procède à des auditions disciplinaires
- Procède à la démission de deux de ses membres et à l'installation de leurs successeurs
- Prends en charge l'isolation des toitures de la copropriété de la Résidence Berlioz
- Approuve la convention pour l'occupation de l'abri-buvette, avenue du Parc 80
- Prend pour information les décisions du collège des Bourgmestre et Echevins pour :
 - L'approbation et le financement de l'installation par Sibelga d'une borne électrique square de la Délivrance
 - La fourniture de mobilier pour les crèches
 - La numérisation des dossiers relatifs aux personnes de nationalité étrangère
 - L'approbation de l'avenant 1 pour la rénovation de la toiture des deux pavillons d'entrée au cimetière de Forest
 - La fourniture de dolomie
 - La fourniture de matériel électrique et lampes ainsi que de l'ensemble des accessoires et petit outillage spécifique
 - La fourniture de matériaux en bois ou dérivés
 - La fourniture de peintures, revêtements de sol et de produits assimilés
 - La fourniture de matériel de plomberie
 - La fourniture de matériel de chauffage
 - Le remplacement de 3 chaudières murales au gaz, Rue de Belgrade 78-84
 - La transformation d'un espace technique en bureaux au Centre technique
 - L'achat de bacs d'orangerie et leur placement
 - Le remplacement d'une des portes sectionnelles du Centre Technique
 - L'aménagement d'une piste de pétanque et de 4 tables d'échecs/dames au square du 8 mai
 - La démolition des pavillons au Bempt
 - La réparation du Terrain N°4 au Bempt
 - L'abattage et l'élagage d'arbres
 - Le remplacement d'arbres morts le long de la voirie
 - La location du matériel d'illumination de fin d'année 2016-2017-2018 et prestations techniques y afférentes
 - La construction d'un complexe d'équipements diversifiés à vocations sportive et culturelle, av. Besme n°129,131 et av. Albert n°1
 - Les plans de gestion du parc Marconi, de la crèche les Bout'chics et de la crèche la Ruche
 - Le réaménagement global du parc Marconi, chaussée d'Alseberg n°298 et rue Marconi n°129
- Approuve la convention relative à la gestion des logements de transit communaux
- Approuve la convention réglant les modalités de la mise à disposition du bénéficiaire d'une subvention de la Région d'un montant de 13.910,25€
- Approuve la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale de 30.000€ pour l'installation de stationnement vélo
- Modifie le règlement de la taxe sur la constitution de dossiers administratifs

- Désigne le CIRB pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique
- Approuve les conditions du marché pour :
 - L'acquisition de camionnettes
 - L'aménagement d'un terrain et de ses abords n° 7 en terrain de rugby homologué en gazon naturel au Bempt
 - La désignation d'un bureau d'étude pour la création d'un équipement d'accueil pour la petite enfance
- Approuve la convention de partenariat avec l'asbl REMUA
- Approuve la convention d'occupation des infrastructures sportives communales de Saint-Gilles pour la piscine de Victor Boin
- Adopte les modifications du règlement d'ordre intérieur des écoles communales francophones
- Prend acte du compte de résultat de l'exercice 2015 et du bilan de l'asbl « La Famille Forestoise »
- Prend acte de la décision du collège des Bourgmestre et Echevins pour :
 - L'appel à une entreprise privée pour l'exhumation et inhumation d'un corps
- Approuve la modification de l'article 5§2 du Règlement communal pour l'attribution de primes aux particuliers désirant recourir au service guidance inondation de Vivaqua
- Approuve la convention FEDER
- Approuve les termes du contrat de location de l'immeuble rue du Patinage 49
- Confirme la suspension de 4 agents
- Octroie 5 pensions
- Rembourse le cautionnement du receveur